

Procès-verbal approuvé

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES LE PHÉNIX, tenue le mardi 25 avril 2023, à 13 h 15, au Centre d'éducation des adultes Le Phénix situé au 1088, route de l'Église, Québec, et à laquelle il y a eu quorum.

Sont présents :

BOUCHER, Stéphanie	représentante du personnel enseignant
BUI, Cassandra	représentante des groupes communautaires
BUSSIÈRES, Mylène	représentante des groupes communautaires
FAUCHON, Amélie	représentante du personnel enseignant
MASSARO, Adeline	représentante du personnel professionnel
OUELLET, Steve	représentant du personnel enseignant
RICHARD, Andrée-Anne	représentante du personnel enseignant
VACHON, Sylvie	représentante du personnel de soutien

Est également présent :

Joël Garneau,
directeur

Sont invitées :

Jocelyne Boivin,
directrice adjointe,
Lucie Guenette,
gestionnaire
d'établissement

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Cassandra Bui, présidente, ouvre l'assemblée à 13 h 19, souhaite la bienvenue à tous et fait la lecture de l'ordre du jour.

C.E.-90-22-23-465 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

À la suite de la lecture de l'ordre du jour, monsieur Joël Garneau souhaite ajouter le point PEVR. Monsieur Steve Ouellet propose l'adoption de l'ordre du jour et celui-ci est adopté à l'unanimité.

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 14 février 2023;
4. Suivi du procès-verbal de la réunion du 14 février 2023;
5. Intervention du public;

6. Volet information :

Direction de l'établissement :

6.1 Information de la direction

6.2 Organisation scolaire et état des ETP

6.3 État financier du budget 2022-2023

6.4 Suivi du projet éducatif

6.5 Travaux d'été

6.6 Cours d'été

7. **Volet décision :**

7.1 Mesures protégées 2022-2023 (adoption)

8. Autres sujets ou questions et demandes des membres;

9. Levée de l'assemblée.

C.E.-90-22-23-466 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 14 FÉVRIER 2023

Après un survol du procès-verbal de la réunion du 14 février, madame Stéphanie Boucher en propose l'adoption; celui-ci est adopté à l'unanimité.

4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 14 FÉVRIER 2023

Monsieur Joël Garneau fait un suivi concernant le dernier procès-verbal. Un suivi est régulièrement fait concernant le ménage du Centre auprès du Service des ressources matérielles. Un appel d'offres sera fait auprès de compagnies en sous-traitance sous peu. Les agents de développement du SAE ont fait part de leurs remerciements pour l'invitation au dernier conseil d'établissement. Des démarches sont en cours auprès du MEQ afin de modifier l'acte d'établissement.

5. INTERVENTION DU PUBLIC

Nil.

6. VOLET INFORMATION

Direction de l'établissement :

• **Information de la direction**

Monsieur Joël Garneau fait la présentation du portrait de la clientèle à ce jour; 1 224 élèves fréquentent le Centre. Il mentionne que les inscriptions sont toujours fermées. Dans la section SAE il informe qu'un plan d'action 23-24 sera présenté au mois de juin. Francisation Québec qui devait reprendre le flambeau au 1^{er} avril est maintenant remis au 31 octobre. Il relève certaines inquiétudes à ce qui a trait aux inscriptions en francisation du Centre qui devait débiter au 30 juin. Des rencontres sont prévues dans les prochaines semaines avec ceux-ci. Un profit de 85 000 \$ est annoncé pour l'année 22-23 au SAE. Une belle réussite! Petite correction à apporter à la mesure 15 350. Le montant alloué est sur une période de 2 ans. Le mois d'avril a été sous le thème de l'assiduité. Une conférence sur la réalité des autochtones a été offerte à tout le Centre au début du mois et une sortie récompense sera offerte au mois de mai au musée de Wendake pour les élèves qui se seront démarqués par leurs présences au Centre tout au long du mois. Madame Adeline Massaro mentionne que Jade Dumoulin a gagné une bourse de 200 \$ de FSA ULaval.

- **Organisation scolaire et état des ETP**

Monsieur Joël Garneau présente le tableau de l'organisation scolaire et les ETP en date du 12 avril. C'est 105 ETP (32%) de plus qu'à pareille date l'an dernier. Il mentionne l'ajout d'un poste de direction adjointe occupé par madame Jocelyne Boivin dû à l'ajout de deux groupes au secteur jeunes soient « La Parenthèse » et « FMSS » qui sont sous la gouverne de Véronique Desgagnés, directrice adjointe. Madame Desgagnés passe donc le flambeau de la FBC ainsi que la FBD à madame Boivin.

- **État financier du budget 2022-2023**

Madame Lucie Guenette présente la mise à jour des états financiers 2022-2023 au 13 avril 2023. Un surplus prévisionnel de 92 000 \$ est annoncé avec un ajustement au secteur jeunes. Elle mentionne la mesure 15164 – *Intégration en Francisation* au montant de 450 479 \$. Monsieur Joël Garneau informe que le budget est équilibré et que le Centre aura un montant restant de 7 391 \$ en immobilisation.

- **Suivi du projet éducatif**

Madame Jocelyne Boivin vient faire un suivi sur le projet éducatif. Il a débuté le 30 novembre et sera achevé le 7 juin avec une conférence sur la collaboration. Elle mentionne que lors de la rencontre collective du 29 mars le comité a présenté le nouveau logo du projet éducatif avec les 3 valeurs qui sont le plus ressorties lors de l'activité du 9 janvier : Bienveillance, Engagement, Collaboration. Madame Cassandra Bui demande si l'entrepreneuriat peut être inclus dans le projet éducatif.

- **Travaux d'été**

Madame Lucie Guenette mentionne avoir reçu un suivi sur la demande de travaux à effectuer au Centre et elle a été refusée. La réparation de la cheminée cet hiver due au mauvais temps du mois de décembre a coûté la modique somme de 85 000 \$. Il y aura tout de même une relance effectuée pour les travaux. Madame Adeline Massaro demande si un accès pour les personnes handicapées à la salle d'évaluation a été envisagé. Monsieur Joël Garneau mentionne qu'après la visite des ressources matérielles aux locaux de la FADOQ ceux-ci ont été déclarés hors-norme pour les élèves. Ils ne pourront donc pas être utilisés. Laura Lémerville a accepté de remettre à notre disposition le local 107.

- **Cours d'été**

Le Centre est en mode pré-inscription et s'apprête à accueillir des élèves du MIFI. Les cours d'été auront lieu du 4 juillet au 24 août avec une pause du 17 au 28 juillet. Les cours offerts seront les mêmes qu'à l'été 2021-2022. Monsieur Joël Garneau informe les membres que l'horaire d'été sera l'un des points à l'ordre du jour du prochain conseil d'établissement.

7. VOLET DÉCISION

C.E.-90-22-23-467

- **Mesures protégées 2022-2023 (adoption)**

Madame Lucie Guenette présente le tableau des redevances de comptes sur des mesures ciblées pour l'année 2022-2023. Madame Cassandra Bui, présidente, demande que l'on insère dans le procès-verbal la définition de « Mesures protégées : Elle est destinée aux établissements et doit être utilisée aux fins spécifiées dans la mesure. Elle n'est pas transférable » et « Mesures dédiées : Elle est destinée aux établissements et peut être transférée à l'intérieur de son regroupement, à moins d'indication particulière. Les sommes doivent être utilisées pour financer les éléments prévus à la mesure ou à une autre mesure du même regroupement ». Si la mesure 15012 n'est pas utilisée cette année, elle pourra être transférée à l'année 2023-2024. Madame Sylvie Vachon propose l'adoption de la résolution et celle-ci est adoptée à l'unanimité.

C.E.-90-22-23-468

- **Plan d'engagement vers la réussite 2023-2028 (adoption)**

Monsieur Joël Garneau présente le document aux membres et propose une pause de 15 minutes avec lecture de celui-ci et de recueillir les commentaires par la suite. Les membres sont d'accord pour dire que le document est doté d'une belle présentation et qu'il est facile à lire. Ils demandent s'il serait possible d'intégrer le numérique pour l'enjeu 1 dans l'orientation 1. Monsieur Garneau offre aux membres un délai d'une semaine à savoir s'ils ont d'autres commentaires à faire avant d'envoyer le « Formulaire de retour de consultation ». Madame Sylvie Vachon propose l'adoption de la résolution avec la mention « En accord avec modification » et celle-ci est adoptée à l'unanimité.

8. AUTRES SUJETS OU QUESTIONS ET DEMANDES DES MEMBRES

Pour notre dernière rencontre de juin, monsieur Joël Garneau annonce qu'il y aura un repas avant le début de la réunion. Les membres seront informés par courriel.

C.E.-90-22-23-469

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Cassandra Bui que l'assemblée soit levée.

La proposition est résolue à l'unanimité.

L'assemblée est levée à 15 h 24.

Présidente

Directeur